

Mise en ligne : 17 juin 2017.  
Dernière modification : 24 août 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

SOCIÉTÉ ROANNAISE  
des  
FERMES de l'AFRIQUE du NORD  
puis  
SOCIÉTÉ des FERMES de l'AFRIQUE du NORD

S.A., 3 mars 1920, p. 99 ans.

Société Roannaise des Fermes de l'Afrique du Nord  
(*La Journée industrielle*, 26 février 1920)

Roanne, 24 février. — Sous cette raison sociale vient de se créer une société anonyme au capital de 1.200.000 fr., ayant pour but l'exploitation agricole d'un domaine situé au Maroc, dans la région d'Oudja, et accessoirement la fabrication et la vente du crin végétal.

Le siège social est à Roanne. L'administrateur délégué est M. Adolphe Dechelette, industriel à Roanne.

---

AEC 1922. — Société roannaise des fermes de l'Afrique du Nord, 2, rue de Sully, Roanne. — F. 1920. — 1.000.000 fr. — Achat, vente, mise en valeur de tous immeubles.

---

Société Roannaise des Fermes de l'Afrique du Nord  
(*La Journée industrielle*, 6 avril 1923)

Roanne, 4 avril — Cette société procède à l'émission, à 495 fr., de 2.000 obligations de 500 fr. 6 1/2 0/0.

---

(*Archives commerciales de la France*, 30 mai 1925)

Roanne. — Modification. — Soc. ROANNAISE des FERMES de l'AFRIQUE du NORD, 2, Sully. — Capital porté de 2.500.000 fr. à 3.000.000 fr.

---

SOCIÉTÉ ROANNAISE des FERMES de l'AFRIQUE du NORD  
S.A. au capital de 3,5 MF.  
Siège social : Roanne, 2, rue de Sully  
Registre du commerce : Roanne, n° 2583

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 739*)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 15 membres, élus p. 6 ans, propriétaires de 25 act.

VADON (Joseph), 27, r. Gambetta, Roanne ; pdt ;  
DECHELETTE (Adolphe), 2, r. Sully, Roanne ; adm. délégué ;  
DECHELETTE (Georges)<sup>1</sup>, château de Léva, Montagny (Loire) ;  
DESBENOIT (Léon)<sup>2</sup>, château des Côtes, Roanne ;  
GROSSE (Émile), château de Rhins, Le Coteau (Loire) ;  
KALTENBACH (Joseph), villa du Grand-Marais-Riorges (Loire) ;  
MORLOT (Jean), à Berkane (Maroc) ;  
ROBIN (Henri), à Charolles (Saône-et-Loire) ;  
SAUVEGRAIN (Louis)<sup>3</sup>, 20, r. Beaulieu, Roanne ;  
TALICHET (Jean), 5, r. Gambetta, Roanne ;  
FILATURE DE LA GOSSE, à Golbey (Vosges) ;  
COMPAGNIE FORESTIÈRE ET IMMOBILIÈRE, 41, r. de la Préfecture, Épinal ;  
ÉTABLISSEMENT G. MOULIN ET Cie, 24, r. de la Préfecture, Épinal.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

DECHELETTE (François), à Roanne ;  
M. DEFAY (Paul), à Roanne.

Capital social. — 3,5 MF en 3.500 act. nominatives de 1.000 fr. À l'origine, 1,5 MF ; porté en 1921 à 2,25 MF ; le 24 mars 1925 à 3 MF et le 29 avril 1925 au chiffre actuel.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale, 6 % d'intérêt aux act. ; sur le solde : 25 % au conseil d'adm., 75 % aux actions.

---

#### Société Roannaise des Fermes de l'Afrique du Nord (BALO, 25 mars 1929)

.....  
Augmentation de capital. — Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 janvier 1929, ladite assemblée, usant des pouvoirs conférés par l'article 6 des statuts, a décidé de porter le capital social de 3.500.000 fr. à 5 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune.

La présente insertion est faite en vue de l'émission prochaine de 15.000 actions nouvelles de 100 fr.

L'administrateur délégué,  
ADOLPHE DECHELETTE,  
4, rue de Sully, Roanne (Loire).

---

<sup>1</sup> Georges Dechelette : fils de Joseph Dechelette, manufacturier à Montagny (Loire), et de Mme, née Dugoujard. Frère de Joannès, député de la Loire (1910-1914), administrateur de la Société commerciale de l'Afrique du Nord et de la Société Électro-Métallurgique du Centre à Villeurbanne (1919) et de Lyon-Maroc (1920). Marié à Mlle Cherbuy (*L'Univers* 13 février 1914). Industriel textile. Avis de décès : *Journal de Roanne*, 17 avril 1932.

<sup>2</sup> Léon Desbenoit : tanneur à Roanne, administrateur de sociétés, président de la Société cotonnière Rodumna. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cotonniere\\_Rodumna.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cotonniere_Rodumna.pdf)

<sup>3</sup> Louis Sauvegrain : industriel à Roanne. Mari de la sœur de MM. Pierre et Henri Dumarest.

BILAN au 31 décembre 1928.

| ACTIF   |            |                     |
|---|------------|---------------------|
| Frais de premier établissement                        |            | 164.188 10          |
| À déduire: amortissements                             |            | 159.733 45          |
| Terrains  |            |                     |
| Défrichements   |            |                     |
| Bâtiments :   | 466.216 00 |                     |
| À déduire: amortissements :                           | 34.462 60  | 431.753 40          |
| Matériel :  | 785.165 00 |                     |
| À déduire; amortissements :                           | 110.000 00 | 675.165 00          |
| Travaux d'irrigations et plantations                  |            | 221.629 95          |
| Exploitations en cours                                |            | 315.388 29          |
| Cheptel   |            | 451.850 00          |
| Produits récoltés, marchandises et approvisionnements |            | 229.199 00          |
| Débiteurs divers                                      |            | 66.097 10           |
| Titres  |            | 119.875 00          |
| Caisse  |            | 2.023 90            |
| Profits et pertes :                                   |            |                     |
| Solde débiteur reporté de l'exercice précédent :      | 325.869 02 |                     |
| À déduire: bénéfices nets de l'exercice 1928 :        | 143.920 15 |                     |
|   |            | 181 948 81          |
| Total   |            | <u>5.107.256 41</u> |
| PASSIF  |            |                     |
| Capital   |            | 3.500.000 00        |
| Obligations   |            | 250.000 00          |
| Réserve légale  |            | 43.485 85           |
| Coupons à payer                                       |            | 10.465 00           |
| Comptes d'ordre                                       |            | 18.016 55           |
| Dû sur achat de terrains                              |            | 300.636 55          |
| Créditeurs  |            | 984.662 52          |
| Total   |            | <u>5.107.256 47</u> |

pour copie conforme :

L'administrateur délégué,  
ADOLPHE DECHELETTE,  
4, rue de Sully, Roanne (Loire).

---

Société des Fermes de l'Afrique du Nord  
(BALO, 8 juillet 1929)

.....  
La présente insertion est faite en vue de la négociation et de l'inscription à la cote en banque et en Bourse des 50.000 actions de 100 francs représentant le capital de la société.

Les administrateurs délégués,

ADOLPHE DÉCHELETTE,  
4, rue de Sully, Roanne.

LÉON DESBENOIT,  
boulevard des Cotes, Roanne.

---

Société des « Fermes de l'Afrique du Nord »  
(Ancienne Société Roannaise des « Fermes de l'Afrique du Nord »)  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs  
Siège social à ROANNE, rue des Tanneries, n° 11.

Remboursement anticipé d'obligations 6 1/2 %  
(*Journal de Roanne*, 29 juin 1930)

MM. les porteurs d'obligations de 500 fr. 6 1/2 % émises en 1923. sont informés qu'en exécution des conditions de l'émission, ces obligations seront remboursées par anticipation le premier octobre 1930.

Le remboursement se fera aux guichets de la Banque régionale du Centre à Roanne, 61, rue Jean-Jaurès, au pair du capital nominal, soit 500 fr., augmenté du prorata d'intérêts couru au premier octobre 1930.

Les obligations présentées au remboursement devront être munies de tous leurs coupons d'intérêts à partir du coupon portant le n° 15 à échéance du premier novembre 1930.

En conséquence, MM. les porteurs d'obligations sont avisés que les obligations non présentées au remboursement le premier septembre 1930, cesseront de produire des intérêts et pourront être prescrites au profit de l'État, conformément à la loi.

---

Société des « Fermes de l'Afrique du Nord »  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs  
Siège social à ROANNE, rue des Tanneries, n° 11.  
(*Journal de Roanne*, 21 juin 1931)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le vendredi 10 juillet 1931, à 14 heures 30, dans les bureaux de la Banque régionale du Centre, à Roanne, 61, rue Jean-Jaurès.

Ordre, du jour :

- 1° Rapport du conseil d'administration ;
- 2° Rapport du commissaire aux comptes ;
- 3° Approbation du rapport du conseil d'administration, du bilan et des comptes de l'exercice 1930. Et répartition des bénéfices, s'il y a lieu ;
- 4° Acceptation de démission d'administrateurs et nomination d'administrateurs nouveaux ;

.....  
\_\_\_\_\_

Société des « Fermes de l'Afrique du Nord »  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs  
Siège social à ROANNE, rue des Tanneries, n° 11.  
(*Journal de Roanne*, 10 juillet 1932)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le vendredi 10 juillet 1931, à 14 heures, au siège social....

.....  
Quitus à un administrateur décédé.  
\_\_\_\_\_

Société des « Fermes de l'Afrique du Nord »  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs  
Siège social à ROANNE, rue des Tanneries, n° 11.  
(*Journal de Roanne*, 25 mars 1934)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le vendredi 10 juillet 1931, à 14 heures, au siège social....

.....  
Nomination d'un administrateur.  
\_\_\_\_\_

Société des « Fermes de l'Afrique du Nord »  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs  
Siège social à ROANNE, rue des Tanneries, n° 11.  
(*Journal de Roanne*, 16 décembre 1934)

Les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le mercredi 19 décembre 1934, à 14 h. 30, au siège social, 11, rue des Tanneries à Roanne.

Ordre du jour :

- Réduction du capital par remboursement d'une somme de un million de francs.  
Modalités de cette réduction de capital.
- Modifications aux statuts, comme conséquence de la réduction de capital et modifications aux statuts pour les mettre en harmonie avec la loi du 1<sup>er</sup> mai 1930 et celle du 13 novembre 1933.

Le conseil d'administration.  
\_\_\_\_\_

